

RÉDUCTION SPÉCIALE EN JANVIER : 300€/mois = 199€/mois
& -20% supplémentaires : paiement comptant des 2 premières années.

Ex-Université Libre de
BAYONNE - ANGET - BIARRITZ



U.C.S.H.E

École de Naturopathie
Depuis 1986

**FACULTÉ LIBRE DE MÉDECINE DE SANTÉ
ORTHO-PSYCHO-BIOLOGIQUE
(DE NATUROPATHIE)**

Faculté Libre de Psycho-Pathologie Clinique
Faculté Libre de Biologie et de Nutrition Humaines

**ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ENREGISTRÉ AU RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX**

Fondateur : PROFESSEUR GRÉGOIRE JAUVAIS
Présidente : MADAME MARIE FERHAT

www.ecolenaturopathie-ucshe.com

Siège social : 43 avenue des Dunes, 64600 Anglet / France
Tél : 06.06.98.00.36. / 05.59.31.05.71.

PRÉAMBULE | Pr. Grégoire Jauvais : Fondateur de l'U.C.S.H.E



C'est en 1947 que le Pr JAUVAIS a rencontré le Professeur P.-V. MARCHESSEAU, Père de la Naturopathie du 20^{ème} siècle, qui – à l'époque – dirigeait, au 53 cours de la Marne à Bordeaux, la clinique Saint-Jean et l'Université libre de France. Il est immédiatement devenu son élève, puis son bras droit et, enfin, son fils spirituel par testament. Depuis toujours, le Professeur G. JAUVAIS, poursuit l'œuvre de son père spirituel, le Professeur P.-V. MARCHESSEAU, avec lequel il a rédigé plusieurs ouvrages et cours de naturopathie Ortho-psycho-biologique.



À propos de nous | Département de Naturopathie et de Psychopathologie clinique

La Faculté Libre de Naturopathie U.C.S.H.E. offre une formation complète pour former des naturopathes hautement compétents en médecine de santé ortho-psycho-biologique, ainsi que des coachs spécialisés en hygiène de vie et en bio-nutrition. Notre faculté propose des cours magistraux, des séminaires et des stages pratiques, ainsi qu'une formation à distance offrant une flexibilité d'apprentissage. Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année et choisir parmi plusieurs spécialités.

Notre programme comprend une période de perfectionnement individuel et de formation supérieure, ainsi qu'un ou deux stages pratiques à la fin des études théoriques. Après deux années d'études, vous pouvez devenir coach en hygiène de vie; et après quatre années, vous pouvez devenir naturopathe. Notre école accueille des étudiants de tous horizons, qu'ils soient titulaires ou non du baccalauréat. À la fin de vos études, vous obtiendrez un diplôme de formation supérieure.

Nous entretenons un vaste réseau international, ce qui nous permet de délivrer des diplômes reconnus par certaines universités étrangères affiliées à l'U.C.S.H.E.

Avenir de la naturopathie en France | Nous sommes engagés au quotidien

La Naturopathie est officiellement reconnue et pratiquée dans la plupart des pays du monde. En mars 1997, le Parlement européen a voté en faveur de sa reconnaissance dans les pays de l'Union européenne.

L'Allemagne a rapidement mis en place cette reconnaissance, avec un remboursement à 100 % des soins dispensés par cette discipline. La France et l'Italie, bien que réticentes, seront contraintes de suivre cette voie.

Cette évolution promet une demande croissante de praticiens et de conseillers hautement compétents dans les années à venir.

Dans le secteur de la parapharmacie seul, on estime qu'il faudra créer environ 8 000 points de vente supplémentaires (15 000 existent déjà en Allemagne, 5 000 en Espagne, etc.).

Afin de favoriser la reconnaissance de la Naturopathie en France, l'U.C.S.H.E. s'engage à faire adhérer les étudiants diplômés de l'U.C.S.H.E. ainsi que toute personne souhaitant compléter son cursus universitaire au Syndicat National Professionnel des Professeurs de Santé, des Hygiénistes et Médecins Naturopathes (SNPPSHMN).

Pour accélérer ce processus, nous vous invitons à vous inscrire à l'U.C.S.H.E. et rejoindre notre engagement en faveur de la reconnaissance de la Naturopathie en France.

À qui s'adressent nos formations ?

1. Aux personnes déjà diplômées d'État dans le domaine de la santé, tels que médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, sage-femmes, infirmier(e)s, kinésithérapeutes, ostéopathes, etc.
2. Aux personnes sans diplôme ou diplômées d'État dans un autre domaine, souhaitant se lancer dans une nouvelle profession, comme naturopathe, psychothérapeute, bio-nutritionniste, etc., ou simplement veiller à leur santé et celle de leur famille.

Conditions d'admission :

- Posséder le baccalauréat ou un diplôme équivalent reconnu par l'U.C.S.H.E.
- Présenter un dossier de compétence professionnelle jugé acceptable.
- Réussir l'examen écrit du cours préparatoire dispensé par l'U.C.S.H.E., pour les candidats sans baccalauréat ou diplôme équivalent, afin d'obtenir un certificat d'admission.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Notre Faculté libre de Naturopathie a pour objectif de former des praticiens Naturopathes, des Coachs en hygiène de Vie et des Professionnels de la Santé spécialisés dans divers domaines tels que la bio-nutrition, l'ortho-psycho-kinésie, le hatha-yoga/raja-yoga, la relaxation psychosomatique, l'hypnose, le massage non médical, la bio-énergie, l'herbalisme, l'épanouissement personnel, la réflexologie, la digitopuncture, etc. Nous mettons également l'accent sur les fondamentaux pédagogiques, philosophiques, scientifiques et techniques.

Enseignement et Diplômes

Notre établissement est officiellement déclaré et enregistré au Rectorat de l'Académie de Bordeaux. Nous sommes affiliés à des universités étrangères qui reconnaissent nos diplômes en équivalence. L'U.C.S.H.E., Faculté libre de Naturopathie, propose des formations d'une durée de 4 ans, 3 ans ou 2 ans. Nous décernons des diplômes de Formation Supérieure de niveau Master et de niveau Licence.

FORME, CARACTÈRE ET DURÉE DE L'ENSEIGNEMENT

L'UCSHE offre trois options d'études flexibles :



1°) Coach en Hygiène de vie (niveau Licence) spécialisé en Bio-Nutrition et une autre discipline :

- Durée : 2 ans d'études théoriques, rédaction d'un Mémoire et stage pratique d'une semaine.
- Coût : 2 388 € par an pour les études théoriques, 500 € pour le stage pratique.



2°) Professeur de Culture physique et de Yoga (ortho-psycho-kinésie) :

- Durée : 3 ans d'études, stage pratique et soutenance d'un Mémoire dans cette spécialité ou une autre de choix.
- Coût : 2 388 € par an pour les études théoriques, 500 € pour le stage pratique d'une semaine.



3°) Naturopathe (niveau Master) :

- Durée : 4 années d'études, stage pratique de 2 semaines et rédaction d'un mémoire (deux stages en 4 années)
- Possibilité de le faire en deux temps :
- 2 ans d'études théoriques pour obtenir le Diplôme de Coach en Hygiène de Vie, spécialisé en Bio-Nutrition et Reconstitution Mentale, après soutenance du Mémoire et stage pratique d'une semaine.
- 2 années d'études complémentaires, rédaction d'un second mémoire et stage patho-clinique d'une semaine pour obtenir le Diplôme de Naturopathie niveau Master.
- Coût : 2 388 € par an pour les études théoriques, 500 € pour le stage patho-clinique.

Remarque : Seules les personnes ayant effectué les 4 années d'études en Naturopathie et obtenu le Diplôme de Formation Supérieure en Naturopathie peuvent se dire Naturopathes.

Pour les personnes sans baccalauréat, la première année d'étude en naturopathie avec une note de 12 sur 20 permet d'obtenir un certificat d'admission à l'UCSHE.

Les personnes sans diplôme mais ayant une expérience professionnelle dans le domaine de la santé peuvent faire valider leurs acquis en soumettant un dossier de compétences. Une équivalence permettant une réduction du nombre d'heures d'études ou une dispense de certains cours peut être accordée après examen du dossier par le Directeur des Enseignements de l'UCSHE.

DURÉE THÉORIQUE & ORGANISATION | Comment se déroule la formation complète ?

La Formation en Naturopathie s'étend sur 4 années d'études théoriques et comprend un stage pratique de 14 jours.

Voici comment se déroule la formation :

1. Première étape : Les deux premières années d'études théoriques pour obtenir le diplôme de Coach spécialisé en Bio-nutrition et Repositivation mentale (niveau licence).
 - Les cours sont envoyés à l'étudiant sous forme de vidéos, livres, photocopiés et audios.
 - L'étudiant doit consacrer environ 2 heures par jour ou 14 heures par semaine à l'apprentissage chez lui, à son propre rythme, en conciliant avec ses autres engagements.
 - Des cours magistraux sont proposés durant 5 samedis de janvier à octobre (avec possibilité de les suivre en ligne).
2. Chaque année, l'étudiant envoie ses devoirs écrits dactylographiés en double exemplaire au siège social de l'U.C.S.H.E.
 - Une note minimale de 12/20 est requise pour passer à l'année suivante d'études naturopathiques.
 - Une plateforme en ligne propose des QCM pour contrôler régulièrement les connaissances.
3. Rédaction du mémoire : La rédaction du mémoire doit commencer au plus tard en début de la 2ème année (prévoir au minimum une année pour cette rédaction).
4. Stage pratique : Après les deux premières années, l'étudiant organise son Stage Pratique de 7 jours à Anglet.
 - Pendant ce stage, il apprend les principales techniques pratiques de l'hygiénisme vitaliste.
 - Après le stage, il soutient son mémoire et obtient son diplôme de Coach, ce qui lui permet d'entrer dans la vie active et d'appliquer les enseignements reçus.
5. Poursuite des études : L'étudiant peut ensuite s'inscrire pour les 2 années complémentaires afin de finaliser ses études de Naturopathie et devenir un Naturopathe hautement compétent.
6. Deuxième stage pratique patho-clinique : À la fin de la 4ème année, l'étudiant effectue un stage pratique de 7 jours à Anglet.
 - Pendant ce stage, il apprend les techniques pratiques complémentaires nécessaires à la pratique de Coach.
 - Il passe un examen écrit, un examen oral, réalise 2 examens cliniques et soutient son mémoire devant un jury pour obtenir son diplôme de niveau Master.

La formation de Coach en Hygiène de vie dure 2 ou 3 années d'études théoriques.

- Pour obtenir le diplôme de niveau Master ou niveau Licence, l'étudiant doit rédiger un mémoire, passer un examen oral et écrit, réaliser un stage pratique à la fin de ses études théoriques, puis soutenir son mémoire.

MATIÈRES ENSEIGNÉES | On s'adapte à votre profil

Pour les personnes possédant déjà un diplôme d'État dans le domaine de la santé :

1. Biologie naturopathique
2. Bromatologie (diététique et nutrition ortho-biologiques)
3. Psychologie générale et naturopathique
4. Ortho-psychothérapie (y compris l'hypnose)
5. Phytothérapie ortho-physiologique (y compris la vitaromathérapie)
6. Vitalisme (force vitale, homéostasie, auto-guérison)
7. Immunité naturelle d'origine bio-électro-magnétique et psycho-psychique
8. Puériculture et pédiatrie naturopathiques
9. Culture physique de santé et vrai yoga
10. Bio-énergie, etc.

Pour les personnes ne possédant pas déjà un diplôme d'État dans le domaine de la santé :

L'enseignement est dispensé à travers dix modules (disciplines) obligatoires :

1. Technique par les aliments (diétothérapie)
2. Technique par les plantes (phytothérapie)
3. Technique par les exercices (kinésithérapie)
4. Technique par les bains (hydrothérapie)
5. Technique par les mains (chirothérapie)
6. Technique par les gaz vitaux (oxygénothérapie)
7. Technique par les réflexes (réflexologie)
8. Technique par les rayons vitaux (bio-radio-thérapie)
9. Technique par les fluides (magnétothérapie)
10. Technique par les idées (psychothérapie)

Chaque module aborde des sujets spécifiques et des méthodes de traitement associées.

Veillez noter que cette description est une synthèse des matières enseignées et ne contient pas tous les détails ou sous-disciplines associées à chaque module.

MATIÈRES ENSEIGNÉES PAR L'U.C.S.H.E.

1. Anatomie, physiologie et étude du corps humain : exploration détaillée des systèmes et appareils du corps, ainsi que des cellules et tissus.
2. Biochimie naturopathique : étude des processus biochimiques et de leur lien avec la naturopathie.
3. Biologie naturopathique : compréhension approfondie des principes biologiques en lien avec la naturopathie.
4. Diéto-nutrition ortho-biologique : enseignement sur les principes de l'alimentation et de la nutrition dans une approche naturopathique.
5. Initiation à la psychologie : introduction aux concepts fondamentaux de la psychologie.
6. Psychologie naturopathique : étude des aspects psychologiques en relation avec la naturopathie.
7. Ortho-psychothérapie : exploration des techniques et approches thérapeutiques, notamment l'hypnose.
8. Phytothérapie ortho-physiologique : étude des plantes et de leurs propriétés thérapeutiques dans une approche naturopathique.
9. Vitalisme : exploration de l'origine de la force vitale, de l'homéostasie et de l'auto-guérison.
10. Immunité naturelle, bio-électromagnétique et psycho-psychique : compréhension des aspects liés à l'immunité et à l'énergie dans une approche naturopathique.
11. Gynécologie : étude des aspects spécifiques à la santé des femmes.
12. Puériculture et pédiatrie naturopathiques : enseignement sur les soins de santé naturels pour les enfants.
13. Techniques de l'hypnose appliquées aux troubles et échecs : étude de l'utilisation de l'hypnose dans le traitement des troubles et des échecs.
14. Bio-énergie : exploration des concepts et des pratiques liés à l'énergie vitale.
15. Relaxologie : apprentissage des techniques de relaxation et de gestion du stress.
16. Discopathie, coordiopathie et ostéopathie : étude des techniques de traitement des troubles musculo-squelettiques.
17. Pneumologie : compréhension des maladies et des soins liés au système respiratoire.

18. Ortho-psycho-kinésie (culture physique de santé et de bien-être) : pratique d'exercices physiques et de gymnastique pour le bien-être général.
19. Diagnostics et paramètres biologiques : apprentissage des méthodes de diagnostic et des analyses biologiques, y compris les tests sanguins, urinaires et fécaux.
20. Philosophie de la vie : exploration des concepts philosophiques liés à la vie et à la santé.
21. Polymorphisme et microbiologie : étude des variations génétiques et des aspects microbiologiques.
22. Aromathérapie et vitaromathérapie : utilisation des huiles essentielles à des fins thérapeutiques.
23. Jeûne physiologique : compréhension des principes et des bienfaits du jeûne pour la santé.
24. Microbiologie : étude des micro-organismes et de leur rôle dans la santé humaine.
25. Neurologie : exploration des aspects liés au système nerveux et aux troubles neurologiques.
26. Rhumatologie : enseignement sur les affections articulaires, musculaires et osseuses.
27. Vasculo-cardiologie : étude des maladies cardiovasculaires et des soins associés.
28. Psycho-neurologie : approfondissement des liens entre la psychologie et la neurologie.

Il est important de noter que des notions essentielles en anatomie, physiologie, sémiologie, biologie naturopathique, puériculture-pédiatrie naturopathiques, géobiologie, agrobiologie, diagnostics et examens biologiques sont enseignées tout au long de ces études. La pathologie clinique et la thérapeutique naturopathique sont abordées de manière intégrée.

Pour les non-bacheliers ou ceux sans diplôme équivalent, un examen d'entrée est prévu pour les étudiants.

Les auditeurs libres, qui souhaitent apprendre pour eux-mêmes et leur famille, ne sont pas soumis à un examen préalable. Ils ne sont pas tenus de rendre des devoirs, de passer des examens ou d'effectuer des stages. Par conséquent, ils ne peuvent pas obtenir de diplôme.

ADHÉSION À L'U.C.S.H.E.

L'U.C.S.H.E propose différentes formules d'adhésion :

- Membre étudiant : pour obtenir le diplôme de Coach en Hygiène de Vie ou le Diplôme de Formation Supérieure en Naturopathie (DFSN) de niveau Master. Les étudiants ont accès aux enseignements écrits, à la correction des devoirs et doivent effectuer des stages. La participation financière annuelle est de 2.388 € + 500 € par stage
- Auditeur libre : pour un accès culturel et éducatif aux enseignements écrits. Pas de correction des devoirs, ni de stages ni d'examens. La participation financière annuelle est de 1600 € incluant 3 cours par an.
- Simple membre : pour assister uniquement aux conférences de l'U.C.S.H.E. La participation financière annuelle est de 200 €.

Les personnes ayant des certificats d'études peuvent bénéficier d'équivalences et de réductions de la durée des études en soumettant un dossier complet à l'U.C.S.H.E.

CONDITIONS D'ANNULATION

- Si un étudiant annule son inscription par écrit dans les 15 jours suivant sa date d'inscription, 80 % du montant de sa cotisation annuelle lui seront remboursés.
- Au-delà de cette date, le montant total de sa cotisation reste acquis à l'U.C.S.H.E. Cependant, l'étudiant a la possibilité de reporter son inscription pour l'année suivante sans payer de frais supplémentaires.
- Néanmoins, l'étudiant peut obtenir un remboursement de sa cotisation annuelle, jusqu'à 80 % (les 20 % restants couvrent les frais de secrétariat), s'il trouve un autre étudiant qui s'inscrit à l'U.C.S.H.E. de sa part, pour le même cours ou un autre cours.

FINALITÉ DES ÉTUDES

À la fin des études à l'U.C.S.H.E., les étudiants recevront :

- Des Attestations pour chaque année réussie.
- Des Diplômes de Formation Supérieure en Naturopathie (DFSN), équivalent à un niveau Master, après 4 ans d'études, stage pratique, examens écrits, oraux, cliniques et soutenance de mémoire.

D'autres informations importantes :

- Les non-bacheliers peuvent obtenir un Certificat d'admission en réussissant la première année avec une note de 12/20.
- Les professionnels expérimentés peuvent demander une équivalence en soumettant un dossier.
- Les titulaires d'un DFSN peuvent suivre des cours supplémentaires pour obtenir un Certificat de Spécialité.
- Certains DFSN sont reconnus par des organismes de la CEE et les Universités affiliées à l'U.C.S.H.E.
- Les diplômés U.C.S.H.E. de niveau Master peuvent postuler à un Master étranger par équivalence, sous certaines conditions.

AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'U.C.S.H.E. offre à ses diplômés du DFS, niveau Master, la possibilité d'adhérer au Syndicat Professionnel des Professeurs de Santé, des Hygiénistes et Médecins Naturopathes. Cette adhésion vise à défendre leurs intérêts auprès des Pouvoirs publics. Les étudiants en cours d'études peuvent également rejoindre le Syndicat en tant que stagiaires ou Coach en Hygiène de vie diplômés. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'U.C.S.H.E.

CONDITIONS D'ADMISSION : Les inscriptions s'effectuent tout au long de l'année.

Justificatifs à fournir :

- Bulletin d'inscription complété.
- Lettre d'inscription (modèle ci-dessous).
- La plaquette de l'UCSHE signée
- 2 photos d'identité récentes.
- 1 copie de votre pièce d'identité recto / verso.
- 1 C.V.
- Copie des certificats et / ou des diplômes obtenus
- 1 copie des enseignements déjà suivis, le cas échéant.
- Le règlement de la cotisation annuelle, suivant l'option, paiement mensuel ou paiement au comptant.

Envoyez le dossier complet à l'adresse ci-dessous par **courrier postal suivi** :
U.C.S.H.E. Mme FERHAT- 43 Avenue des Dunes - 64600 Anglet- France.

TARIF ET MODALITÉS DU RÈGLEMENT

Cotisation annuelle : 2 388 € pour toutes les études **théoriques**, et 500 € la semaine de **Stage Pratique & Patho clinique**.

Pour un paiement mensuel (pour chaque année) :

- ✓ Le règlement doit être effectué par chèque au nom du Trésorier de l'U.C.S.H.E., soit en 12 versements de 199 € chacun (un seul chèque étant mis en banque chaque mois), soit par virement mensuel (sur 12 mois, avec un échéancier de votre banque).

Pour un paiement au comptant des 2 premières années :

- ✓ Deux années d'étude théorique, soit 4776 € **-20% de réduction** = 3820€
- ✓ Stage pratique de 7 jours soit 500 € (hors-repas et hébergement).

Note : Le 1er stage pratique s'effectue **à la fin des 2 premières années d'études théoriques**. Le 2^{ème} **à la fin de la 4^{ème} année**.

- ✓ Le règlement doit être effectué soit par chèque ou soit par virement bancaire.

Si vous rencontrez des difficultés à financer votre formation, nous pouvons transformer une année classique de 12 mois en 18 mois, vous permettant ainsi de profiter d'un coût mensuel moins conséquent (133 € au lieu de 199 €), sans impact sur la qualité de votre formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Aux cours dispensés par l'U.C.S.H.E

Siège social : 43 av. des Dunes 64600 ANGLET

En : 1^{ère} ANNEE 2^{ème} ANNEE 3^{ème} ANNEE 4^{ème}
ANNEE

Informations :

Nom.....Prénom(s) :

Adresse.....

Code postal :Commune (Pays) :

Tél. domicile :Tél. portable.....

Courriel :

Date de naissance : .../.../..... et lieu de naissance.....Sexe : F

M

Profession :

N° de sécurité sociale :

Parcours de Formation

Enseignement secondaire et études supérieures (préciser niveau ou validation)

Secondaire :

Bac : Spécialisation :Année :

Universitaire : Spécialisation :Année :

Inscription :

Premier Cycle

La Formation Supérieure de Coach en Hygiène de Vie spécialisé en Bio-Nutrition et en Repositivation mentale est réalisée en 2 ans.

PREMIERE ANNÉE DEUXIEME ANNEE

Deuxième cycle

La Formation Supérieure de Naturopathie (d'Hygiène et de Médecine de Santé Ortho-Psycho-Biologique) est réalisée après 2 années complémentaires.

TROISIEME ANNEE QUATRIEME ANNEE

Mon règlement : **2388 €** soit par 12 virements ou par 12 chèques

3820 € soit par 1 virement unique ou par 1 chèque

Je, soussigné(e), (NOM, Prénom) :

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'U.C.S.H.E.

Date :

Signature



Mentions légales U.C.S.H.E

U.C.S.H.E. (Univers Cité des Sciences de l'Homme et de l'Environnement)

Faculté libre de Naturopathie et de Psycho-Pathologie Clinique

(Anciennement U.L.B.A.B. – Université Libre de Bayonne-Anglet-Biarritz)

Siège social : 43, avenue des dunes – 64600 Anglet – France

L'U.C.S.H.E. est un Établissement d'Enseignement Supérieur libre, officiellement enregistré au Rectorat de l'Académie de Bordeaux sous le n°43.

Coopère avec les Facultés et/ou Universités étrangères affiliées (USA, G.-B., U.E., etc.).

Pour plus de renseignements

Contactez l'U.C.S.H.E.

Madame FERHAT, Présidente
marie@ecolenaturopathie-ucshe.com
Tél : 06.06.98.00.36

Valérie DEZES, Secrétariat et comptabilité
secretariat.ucshe@gmail.com
Tél : 06.26.59.33.12

Les dossiers d'inscriptions, accompagnés des pièces exigées et du (ou des) montant (chèque), doivent être adressés directement à :

Marie FERHAT, 43 Avenue des Dunes, 64600 ANGLET

Nous avons hâte de vous compter parmi nous 🌈